

Le MARDI 10 mai 1960.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatre-vingt-onzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Czarna Rose Lemkowicz Bialer, autrement connue sous le nom de Czarna Rose Lemkowicz Bealer, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aaron Bialer, autrement connu sous le nom de Aaron Bealer, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

Le MARDI 10 mai 1960.

Le comité permanent des Divorces présente son trois cent quatre-vingt-douzième rapport, comme il suit:—

1. Relativement à la pétition de Kazimierz Romanowski, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Genowefa Bocian Romanowski, le comité a constaté que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. ROEBUCK,
Président.

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que les rapports du comité permanent des Divorces portant les numéros trois cent quatre-vingt à trois cent quatre-vingt-douze, les deux précités inclusivement soient pris en considération demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Aseltine, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

1. Qu'un Comité spécial du Sénat soit formé pour étudier les tendances relatives aux besoins en main-d'œuvre et à son utilisation au Canada, et faire rapport, en vue d'évaluer les possibilités d'accroître l'emploi et de maintenir à un haut niveau, et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour faire enquête et rapport sur ce qui suit:

- a) l'expansion de l'économie et des autres facteurs agissant sur les possibilités d'emploi, y compris en particulier l'évolution des techniques; et
- b) l'accroissement et les caractéristiques des effectifs de la main-d'œuvre canadienne;

2. Que ledit Comité spécial soit composé des honorables sénateurs Blois, Bouffard, Brunt, Buchanan, Burchill, Cameron, Choquette, Connolly (*Ottawa-Ouest*), Courtemanche, Croll, Emerson, Haig, Higgins, Hnatyshyn, Horner, Hugessen, Inman, Irvine, Lambert, Leonard, MacDonald, Méthot, Monette, Pratt, Reid, Roebuck, Smith (*Queens-Shelburne*), Thorvaldson, Vaillancourt, Wall, White et Wilson (32);